



**COMMUNE
DE
SPRIMONT**
(4140)

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU COLLÈGE COMMUNAL

SÉANCE DU 30 MARS 2021

Monsieur Luc Delvaux - Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs Philippe Leerschool, Angélique Vangossum, Christian Moray,
Pascale Ummels, Pierre Frankinet - Echevins,
Madame Anne Defgnée-Dubois, Présidente du Conseil de l'Action Sociale,
Madame Anne-Françoise Delville, Directeur général f.f.

ENGAGEMENT D'ASSOCIATION AVEC LA PLATEFORME POUR LE SERVICE CITOYEN

Le Collège,

Vu la déclaration de politique générale de la commune de Sprimont laquelle stipule:

- encourager toute initiative qui contribue à donner une place aux enfants et aux jeunes dans la société;
- soutenir l'émergence et le développement de projets associatifs d'éducation permanente favorisant la participation à la démocratie et la citoyenneté;
- que la participation citoyenne sera encouragée durant cette mandature pour permettre à la population d'être partie prenante et d'exprimer son point de vue dans différents projets.

Vu le Plan stratégique transversal traduisant la déclaration de politique générale et plus spécifiquement :

- l'objectif stratégique 2.4 Renforce la citoyenneté et la démocratie participative, et parallèlement développer chez le jeune le sentiment de citoyenneté
- l'objectif stratégique 2.7 Aider les citoyens face à un contexte difficile
- l'objectif stratégique 2.8 Aider les jeunes à s'inscrire dans la citoyenneté et la vie active
- l'objectif opérationnel 2.10.2 Développer des politiques de soutien et de sensibilisation
- l'objectif opérationnel 2.11.3.1 Soutenir l'expression culturelle des citoyens et des projets associatifs d'éducation permanente favorisant la participation à la démocratie et à la citoyenneté

Considérant les conséquences de la pandémie qui frappent les jeunes en affectant leur santé physique et psychologique, leurs apprentissages et leur niveau de vie;

Considérant que les jeunes subissent non seulement une précarisation économique mais aussi toute une série de ruptures scolaires, affectives, psychologiques;

Considérant que la crise complique l'obtention d'un premier emploi ou d'un stage et accroît le chômage des jeunes;

Considérant les objectifs du programme du service citoyen:

- prendre confiance en soi
- reprendre un rythme
- préciser un projet d'avenir en s'engageant au service des autres
- redonner un sens à la vie et se projeter dans la société;

Considérant que le service citoyen et son suivi individuel s'inscrit comme une expérience qui permet aux jeunes d'acquérir des compétences personnelles, professionnelles et citoyennes dont les principes actifs sont la solidarité, la convivialité, la culture de la diversité, l'émancipation, l'apprentissage par l'expérience, l'engagement et la mobilisation de la société civile;

Considérant d'autre part que, tant les déclarations de politique régionale de Bruxelles (COCOF) que la Fédération Wallonie-Bruxelles se montrent sensibles au projet et le soutiennent;

Considérant que l'engagement des communes auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles aiderait à l'institutionnalisation du système;

Considérant l'étude faite par le Service jeunesse de la commune, après concertation avec l'ASBL de la plateforme du service citoyen;

Considérant la difficulté pour ce service d'analyser les réels besoins de la jeunesse sprimontoise liée à la crise sanitaire actuelle;

Considérant qu'il est néanmoins important de tenir compte des urgences sociales et psychosociales des jeunes;

DECIDE :

1. De s'engager au niveau 1 d'association avec la Plateforme pour le Service Citoyen à savoir: signer la convention de partenariat cadre, engageant la commune de Sprimont à se mobiliser pour la mise en place progressive d'un Service Citoyen institutionnalisé sur l'ensemble du territoire belge.

2. De s'engager au niveau 2 d'association avec la Plateforme pour le Service Citoyen à savoir : mettre en place des actions d'information afin de promouvoir le Service Citoyen au sein de la population de notre commune et, plus particulièrement, auprès des jeunes âgés de 18 à 25 ans.

3. De payer 50€ par an.

3. D'attendre pour les engagements de niveau 3, 4, 5;

- Qu'une étude soit faite en fonction des besoins réels de la jeunesse sprimontoise en tenant compte des urgences sociales et psychosociales rencontrées actuellement sur le terrain dans le cadre de la crise sanitaire actuelle;
- Que différents contacts soient pris avec les partenaires et lieux d'accueil possible sur la Commune pour les jeunes.

PAR LE COLLÈGE,

La Secrétaire
(s) A-F. Delville

Le Président
(s) Luc Delvaux

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur général f.f.

Le Bourgmestre

A-F. Delville

Luc Delvaux